

Projet APIFERME proposé par le CARI

Cher agriculteur, Chère agricultrice,

Dans un souci de collaboration et de reconnexion entre le monde apicole et le monde agricole, le CARI (Centre Apicole de Recherche et d'Information) développe le projet « **APIFERME** » qui a pour objectif de :

- rétablir un lien fort et direct entre le monde agricole et le monde apicole ;
- identifier des pratiques agricoles pertinentes pour intégrer les pollinisateurs et la biodiversité dans les fermes ;
- promouvoir des pratiques agricoles engendrant un environnement sain et adapté pour les pollinisateurs tout en prenant en considération les contraintes de production agricole.

Ce projet se base sur les témoignages et les expériences de terrain d'agriculteurs et d'agricultrices ayant mis en place de telles pratiques pour conseiller et accompagner d'autres agriculteurs et agricultrices novices dans la démarche.

Afin de mener à bien ce projet, le CARI est à la recherche d'agriculteurs et d'agricultrices désireux-ses :

- de partager leurs expériences de terrain concernant :
 - la mise en place de mesures agricoles en faveur des pollinisateurs
 - l'expérience des mesures extensives ou encore des mesures agroécologiques
- d'améliorer leurs pratiques agricoles en faveur des pollinisateurs

La récolte de témoignages diversifiés reprenant différents types d'exploitations permettra d'affiner le suivi et l'accompagnement des exploitations novices dans la démarche.

Si vous vous reconnaissez dans un de ces deux profils (vous désirez témoigner ou vous lancer dans une démarche agricole en faveur des pollinisateurs), n'hésitez pas à contacter **Victor Herman** par téléphone au +32 (0)10 47 86 64 ou à lui envoyer un mail à l'adresse (herman@cari.be pour le 10 Septembre au plus tard). Merci d'indiquer les informations suivantes:

- Votre nom et Prénom
- Votre expérience agricole (ancienneté)
- Le type d'exploitation (conventionnelle, BIO, agriculture de conservation, maraîchage, fruiticulture)
- La localisation de l'exploitation agricole
- La surface exploitée (ha)
- Les activités agricoles (élevage (nombre d'UGB), culture, polyculture-élevage,...)
- Votre profil : Agriculteur-trice qui témoigne ou qui désire améliorer ses pratiques agricoles en faveur des pollinisateurs.

Si vous connaissez d'autres agriculteurs ou agricultrices qui seraient intéressés de participer à ce projet, n'hésitez pas à leur transmettre ce message.

Merci d'avance.

Pour le CARI, Victor Herman.

Carnets de champs 2022-2023

Les carnets de champs seront DISPONIBLES GRATUITEMENT au Livre Blanc Céréales de jeudi 8 septembre !

Le "carnet de champ" un outil bien pratique pour le suivi des cultures. En plus du calendrier de la saison culturale, il contient pas loin de 40 tableaux dans lesquels il est possible d'indiquer chaque intervention (herbicides, insecticides, engrais, ...) apportée à votre culture ceci pour un meilleur suivi et traçage.

De plus, le carnet de champ 2022-2023 est toujours disponible gratuitement par courrier, il suffit d'envoyer une demande par mail cepiscop@centrespilotes.be (en n'oubliant pas d'indiquer votre adresse) ou de téléphoner au 081/62 21 39.

Créez un groupement d'agriculteur.rice.s en agroécologie (GAA)

Créez un groupement d'agriculteur.rice.s en agroécologie (GAA) ! Et contribuez à la transition via la recherche-action participative.

Vous mettez en place ou souhaitez mettre en place des pratiques et itinéraires techniques agroécologiques à faibles ou sans intrants chimiques ? Et si vous le faisiez à plusieurs ?

Dès ce 15 juillet et jusqu'au 30 septembre 2022, remettez un projet de groupement d'agriculteurs en agroécologie (GAA) avec une structure d'accompagnement. Qui est concerné ? Tout.e. agriculteur.rice.s basé.e.s et actif.ve.s en Wallonie. Le projet sera porté par un groupement de minimum 20 agriculteur.rice.s avec un partenaire d'accompagnement/développement. Ensemble ils s'engagent dans un projet de modification ou de consolidation des pratiques répondant à des objectifs économiques, environnementaux et sociaux, sur une période de minimum trois ans. La structure d'accompagnement proposera des essais ainsi que d'autres outils d'accompagnement et de développement. Pourquoi un groupement ? Le regroupement d'agriculteur.rice.s favorisera la mise en commun des projets et le retour d'expérience, contribuant à faire avancer la recherche en temps réel. Vous voulez postuler ? Toutes les informations ainsi que le formulaire à compléter sont accessibles ici. Vous pouvez soumettre votre candidature pour le 30 septembre 2022 au plus tard. Au total, quatorze projets seront retenus par le jury.

Vous avez des questions ?

N'hésitez pas à contacter Arnaud Stas – Cellule Intégration Agriculture Environnement du SPW ARNE

Pour le SPW : arnaud.stas@spw.wallonie.be – 0473/84.82.12

Livre Blanc Céréales 2022

Les acteurs wallons de la recherche et du développement dans le secteur des céréales vous invitent à la soirée d'information relative aux semis d'automne en céréales :

Livre Blanc – Céréales
Jeudi 8 septembre 2022
Accueil à 19h00 et début de la séance à 19h30
à l'Espace Senghor - Avenue de la Faculté 11 à Gembloux

La brochure reprenant les thèmes de cette séance d'information sera disponible sur place au prix de 12 € ou par versement de 17 € (12 € + 5 € de frais d'envoi (Belgique)), au n° de compte BE62 3401 5580 3761, ULiège – GxABT – 5030 Gembloux en communication « Livre Blanc Septembre 2022 ». Renseignements : 081/62.21.41

Formation phytolice (votre carte d'identité sera nécessaire afin de vous enregistrer pour la phytolice)

Co-éditeurs responsables du Livre Blanc Céréales, F. Henriët (CRAw) & B. Dumont (ULiège-GxABT)

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le CePiCOP

Mail : rb.cepicop@centrespilotes.be

Tél : 0499/639900

Site : <https://centrespilotes.be>

Prochain avis prévu le 6 septembre

Réalisés grâce au concours et au soutien : du SPW-Direction de la Recherche et du Développement, du BWAQ asbl, du CARAH asbl, du CRA-W, du CORDER asbl, de la Province de Liège – Agriculture, de ULg-GxABT, de l'OPA qualité Ciney asbl, de Requasud asbl.

Cet avis ne peut être diffusé sans l'accord du CePiCOP